



Revue Radio-REF Le numéro 837 (novembre 2010) a été déposé à la poste ce mercredi 17/11/2010.

Assurances RADIOAMATEUR

Une série d'événements survenus ces derniers mois nous a conduits à reprendre le dossier des « assurance OM » et à faire des recherches auprès de divers courtiers en assurances.

Vous pouvez consulter le texte complet de ce communiqué sur le site web du REF-Union

Pour tous problèmes d'assurance, contactez le REF-Union par courrier adressé au siège à Tours, ou par mail à secretariat@ref-union.org. Une solution adaptée à chaque cas sera trouvée.

73 de Jean Dumur, TK8GZ (ex F5GZJ)

Réponse d'ASSURISK

Ci joint le communiqué Presse concernant « le Service juridique et assurances du Réf-Union » dont le responsable est M. Jean DUMUR, un cabinet « sauvage », non répertorié à l'ORIAS, donc illégal.

Nous venons de prendre connaissance du bulletin F8REF de la semaine 47 du REF-UNION et désormais ce qui était sous entendu est devenu officiel grâce à une communication active, même si très basique dans son libellé. Cette communication est celle d'un Service d'une Association qui se prétend « assureur » ; elle est toute droite héritée de l'univers de l'assurance ou plutôt des intermédiaires d'assurances que nous sommes, au même titre que les agents généraux d'assurances. Profession règlementée par la Loi.

Communiqué du Service Juridique du REF-UNION

Assurance radioamateur « Pour tous problèmes d'assurance, contactez le REF-UNION... une solution adaptée à chaque cas sera trouvée. »

Nous constatons qu'aucune des mesures réclamées en ce qui concerne notre droit de réponse, n'a encore été mise en place malgré un courrier recommandé adressé au Président de l'Association le 16 de ce mois.

Aujourd'hui, nous considérons, hormis le fait de vouloir nous nuire de façon permanente et totalement gratuite sur notre Métier, que les intérêts des radioamateurs sont menacés en passant par l'intermédiaire de ce cabinet « sauvage » que constitue le Service Juridique et Assurances du REF-UNION en la personne de son responsable officiel : M. Jean DUMUR TK8GZ.

Nous invitons les radioamateurs en quête d'une solution d'assurance à s'adresser directement auprès de vrais professionnels référencés comme tels afin d'éviter les surprises, inscrits au registre des intermédiaires ORIAS. <http://www.orias.fr>

Nous avons donc demandé à notre avocat de déposer plainte au pénal pour exercice illégal de la profession d'intermédiaire en assurances au sein d'une Association.

Ce qui aura pour effet de stopper, en ce qui nous concerne, et en application de la Loi, toute communication dans cette affaire.

Bon Trafic à tous

Assurisk development
25/11/2010